



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	20 ^{ème}
Nom de site	751201Y Paris 20	Numéro	75120_059_01
Adresse du site	3, cité de Gênes	Hauteur	R + 7 (21,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Réazimutage suite à la demande de la Mairie (CCTM du 13/02/2019)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	23/11/2018
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	28/11/2018
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	23/01/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de trois antennes couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 100°, 200° et 350°.		
Distance des ouvrants	Skydôme d'accès terrasse ; 2,00 m azimut 100°	Tilts (degrés)	4° et 6°
Estimation	<5V/m az 100° ; <3V/m az 200° ; <3V/m az 350°	Vis-à-vis (25m)	R+6
Divers	Établissement particulier < 1 V/m à 1,5 m de hauteur		

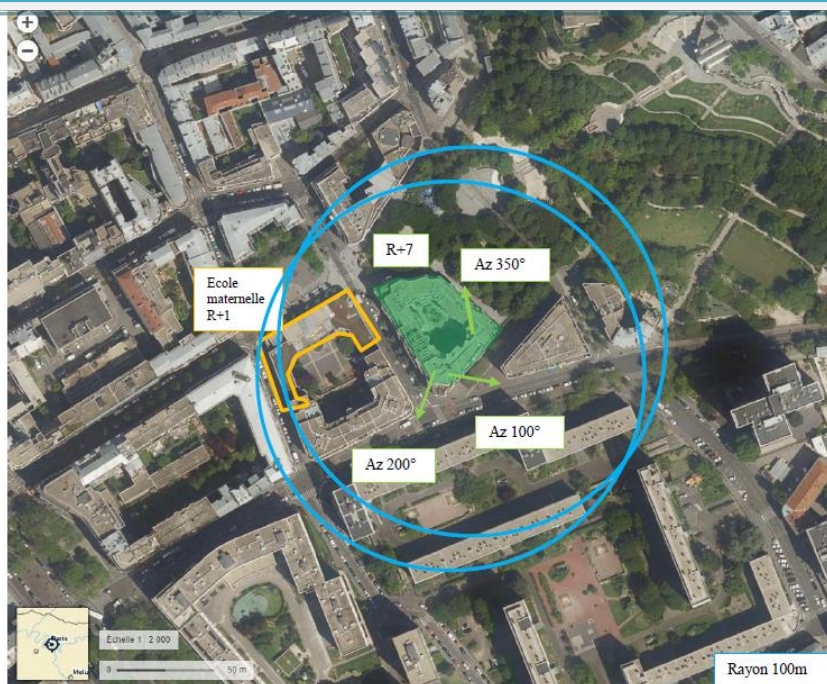
Incidence visuelle

Intégration antenne	Ces 3 antennes seront fixées sur 3 plots béton et seront intégrées dans trois fausses cheminées RAL blanc (aspect identique à l'édicule). Installation d'une pile de 5 modules RF sur socle NSN à proximité de chaque antenne.
Zone technique	La zone technique sera créée au niveau de la terrasse.
Hauteur antennes/sol	25,70 m

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

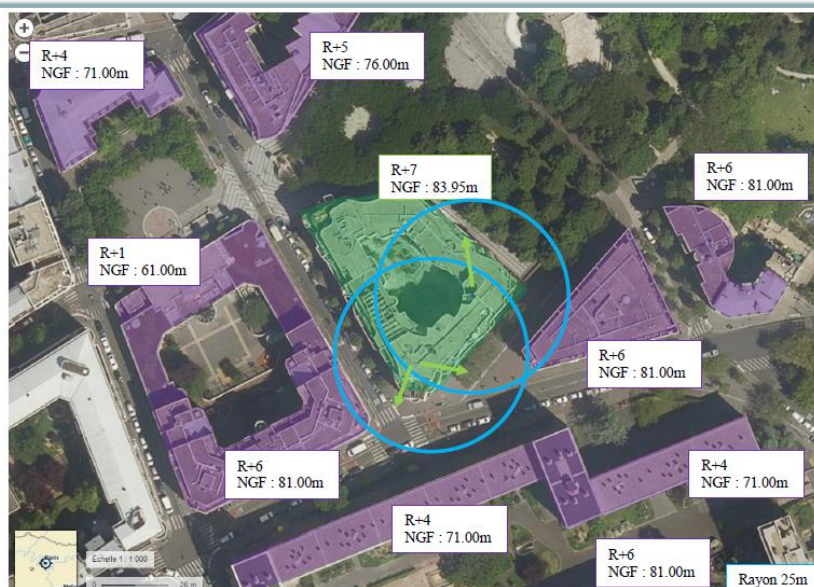
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (lobe limité à 3 dB/ puissance maximale)	Distance	Estimation du niveau maximum de champ reçu, sous la forme d'un pourcentage par rapport au niveau de référence du décret 2002-775
Ecole maternelle	28-36 rue Pali-Kao	R+1	non	35.00m	<1V/m soit 1,4%

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 100°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 18 m.



Légende



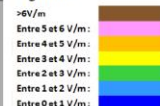
**SIMULATION CONFORME
AU SEUIL
DE LA CHARTE**

Azimut 220° → Azimut 200°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 18 m.



Légende



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 14 m.



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

1



Etat projeté :

1



Vue des Azimuts

[Azimut 100° :](#)



[Azimut 200° :](#)



[Azimut 350° :](#)

